



**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 04 mai 2020  
N. réf : 100.101.01.01/JL

**Préavis N° 03/2020**

<p align="center"><b>DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE POUR LA RÉFECTION DE LA CUISINE DE LA GRANDE SALLE</b></p>
--

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET**

---

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit complémentaire de CHF 340'000.- pour procéder aux travaux de réfection de la cuisine de la grande salle en complément du crédit de CHF 3'605'000.- accordé par le biais du préavis N° 02/2018

**2. HISTORIQUE**

---

En date du 17 avril 2018, votre Conseil acceptait, quasiment à l'unanimité, d'octroyer un crédit de CHF 3'605'000.-, par un emprunt bancaire, pour l'assainissement de la grande salle et la création de nouveaux locaux. Les travaux envisagés, rendus nécessaires par la vétusté de la salle communale et du pavillon scolaire, n'englobaient pas la cuisine par souci d'économie.

Lors des discussions relatives à ce dossier, la municipalité vous avait informés être en contact avec plusieurs personnes susceptibles d'apporter une contribution financière à ce projet. Au 31 décembre 2019, le fonds créé à cette occasion affichait un capital de CHF 721'000.-.

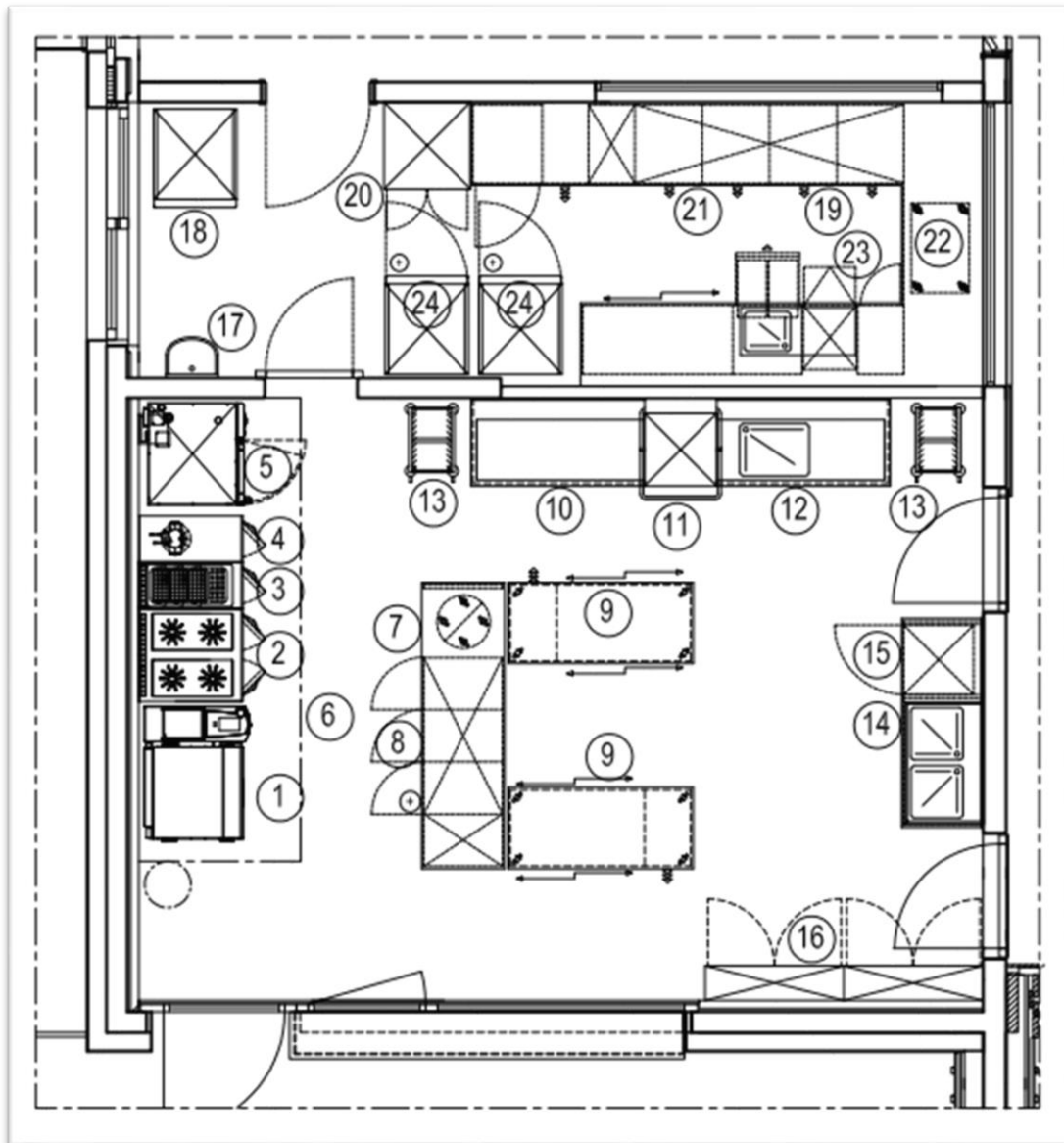
Ce financement complémentaire a permis à la municipalité d'envisager la possibilité de procéder à une réfection de la cuisine sans pèjorer les finances communales d'où la présente demande de crédit complémentaire

**3. TRAVAUX ENVISAGÉS**

---

Le présent projet a été réalisé en collaboration avec l'atelier d'architecture « Atelier V-A » qui s'est chargé des travaux de la grande salle.

Une offre pour l'équipement a été demandée à l'entreprise Restorex spécialisée dans les cuisines professionnelles. L'équipement sera complètement remis à neuf afin d'offrir aux locataires une cuisine fonctionnelle (cf. plan ci-dessous).



POS. 1	ELEMENT SAUTEUSE	POS. 13	CHARIOT GLISSIERE GN 1/1
POS. 2	ELEMENT 4 PALQUES VITRO	POS. 14	TABLE PLONGE
POS. 3	ELEMENT CUISEUR A PATES	POS. 15	CONGELATEUR
POS. 4	ELEMENT TOP NEUTRE SANS TIROIR	POS. 16	ARMOIRE DE RANGEMENT
POS. 5	FOURS AIR CHAUD VAPEUR SUPERPOSES	POS. 17	LAVE-MAIN
POS. 6	HOTTE DE VENTILATION	POS. 18	COLONNE DE LAVAGE / SECHAGE
POS. 7	TABLE DE TRAVAIL	POS. 19	TABLE DE TRAVAIL EN U AVEC BASSIN
POS. 8	MEUBLE FROID	POS. 20	ARMOIRE DE RANGEMENT A VERRES
POS. 9	TABLE DE TRAVAIL MOBILE	POS. 21	MEUBLE BRASSERIE
POS. 10	TABLE SORTIE LAVERIE	POS. 22	CHARIOT POUR BOUTEILLE VIDE
POS. 11	LAVE-VAISSELLE A CAPOT	POS. 23	LAVE-VERRE
POS. 12	TABLE ENTREE LAVERIE	POS. 24	ARMOIRES FRIGORIFIQUES 700lt

Bien entendu, en parallèle à l'équipement, il sera nécessaire de procéder à divers travaux tels que plâtrerie, peinture, etc.

#### **4. COÛTS ET FINANCEMENT**

Montant des travaux préparatoires	CHF	24'500.00
Montant des travaux sans honoraires	CHF	255'500.00
Montant des frais secondaires, taxes	CHF	2'000.00
Montant des divers et imprévus	CHF	11'000.00
Montant des honoraires	CHF	<u>22'000.00</u>
Montant global HT	CHF	315'000.00
TVA 7.7%	CHF	<u>24'255.00</u>
Montant global TTC	CHF	339'255.00
Arrondi	CHF	<u>745.00</u>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b><u>340'000.00</u></b>

Pour plus de clarté, la municipalité vous propose de profiter du présent préavis pour modifier le financement voté dans le cadre du préavis N° 02/2018. Pour rappel, ce dernier autorisait la municipalité à emprunter la totalité du crédit, soit CHF 3'605'000.- sans tenir compte des dons, ceux-ci n'étant pas connus à l'époque.

Dès lors, le financement de la globalité du projet, soit CHF 3'945'000.- se présenterait comme suit :

- Prélèvement sur le compte 9209.11 « Donation tiers grande salle » pour CHF 721'000.-
- Emprunt pour le solde de CHF 3'224'000.-.

Bien entendu, cette décision annulerait celle d'avril 2018 en ce sens que l'emprunt maximum, en cas de besoin, ne serait que de 3'224'000.-.

#### **5. CONCLUSIONS**

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 09 juin 2020*

- Vu** le préavis N° 03/2020
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE**

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux liés à la réfection de la cuisine de la grande salle ;
- **D'octroyer** à cet effet un crédit complémentaire de CHF 340'000.- au crédit de CHF 3'605'000.- déjà accordé, portant celui-ci à CHF 3'945'000.
- **-De financer** ce montant comme suit :
  - o Par un prélèvement de CHF 721'000.- sur le compte 9209.11 « Donation tiers grande salle »
  - o Par un emprunt aux meilleures conditions du moment pour le solde de CHF 3'224'000.-.
- **D'annuler** l'autorisation d'emprunt de CHF 3'605'000.- octroyée le 17 avril 2018.
- **D'amortir**, cet investissement sur une période de 30 ans, la première fois au budget 2021, sur le compte à créer 3505.3313.1 « Amortissement – Rénovation grande salle ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 04 mai 2020 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 09 juin 2020.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

  
André Reichenbach      Jonick Lenoir

Déléguée municipale :

- Mme Annie Schwitzguebel